

Référent soignant en psychiatrie

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS15D



Compétences visées

Cultiver la fonction de référent soignant en unité de psychiatrie comme pratique de prise en charge soignante intégrée à un fonctionnement groupal et institutionnel.

Objectifs et contenus

Identifier la spécificité de la relation soignante en psychiatrie

- La dimension interindividuelle de la relation inscrite dans une dimension groupale.
- La fonction du groupe équipe en psychiatrie.
- La conceptualisation d'une position triangulée : patient, soignant, équipe.
- La juste distance relationnelle.

S'approprier le concept de référent et de référence

- La fonction symbolique : transitionnalité, identification, engagement et implication, repère structurant, étayage-accompagnement.
- La fonction réelle : médiation, coopération, collaboration, partenariat avec la personne soignée.

Inscrire la fonction de référent dans le projet de thérapeutique individualisé de l'usager

- Le décret du 28 septembre 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité en psychiatrie.
- La co-construction du projet thérapeutique.
- La fonction de porte-parole et de porte-projet : garant d'une histoire singulière, garant du lien thérapeutique, garant du cadre, de la dynamique et de la pérennité du projet de soins et/ou de vie.
- La fonction auprès de l'équipe, du médecin, des proches.
- Les liens entre le concept de référence et le concept de Case-Management : principes, missions, interventions, projet partagé...
- La dimension nouvelle des mesures anticipées en psychiatrie.
- Le développement de *l'empowerment*.
- L'approche motivationnelle comme support de la relation.

Intégrer la fonction de référent dans le travail d'équipe

- Le support du cadre thérapeutique positif par le quadruple engagement : référent/patient/équipe/entourage.
- Le travail groupal de mise en sens et de régulation des différentes positions intersubjectives soignant/soigné.

Organiser un dispositif adapté à l'unité pour la mise en place d'une fonction de référent

- L'attribution des référents.
- Le nombre de référents.
- Le changement de référents.
- La place et le contenu des interventions du référent : interventions en binôme infirmier/médecin, réunions de synthèse, relations avec les proches, relations avec les différents partenaires.
- La place des intervenants et des référents dans l'accompagnement du patient : non-exclusivité du lien et des interventions.

Se positionner, faire partager, transmettre et retranscrire

- Les transmissions orales et écrites.
- Le partage des informations avec les partenaires du soin.
- La préparation des réunions cliniques et de synthèse : sélection des éléments d'observation et du contenu du discours, mise en relief de la problématique et du sens possible.
- La démarche synthétique.
- La retranscription écrite et l'utilisation des supports existants.

Méthodes

- Apports conceptuels.
- Cas cliniques.
- Outils méthodologiques.
- Analyse de pratiques professionnelles.

Personnes concernées

Professionnel exerçant en psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation s'inscrit parfaitement dans le contexte législatif actuel des parcours de soin et de développement du case-management. Elle peut donc s'inscrire comme un module complémentaire d'approfondissement de ces formations ou dans la volonté de développer ce modèle d'accompagnement au sein d'un pôle ou d'une unité de soin.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Modèle de plan personnalisé de coordination en santé, HAS, 2019.
- Décret du 28 septembre 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité en psychiatrie.

Mise à jour le : **27/05/2024**